

Une nouvelle alarmante pour les chantiers de Sorel

LA DRAGUE "FIELDING" SERAIT TERMINÉE [AILLEURS.

Lorsque l'honorable M. Tarte est sorti du Cabinet Laurier, en octobre dernier, nous avons exprimé la crainte que Sorel n'eût à souffrir de cet événement. Nous disions :

"Quoiqu'il arrive, nombreux sont les intérêts et les localités qui auront probablement à déplorer la démission de M. Tarte ; nous craignons que Sorel, pour sa part, ne s'en ressente fortement. Nous sommes loin d'être certain que le futur ministre des Travaux Publics, quel qu'il soit, mettra à exécution les projets qu'avait formés M. Tarte pour développer les vastes usines de St-Joseph de Sorel, qui sont bien son œuvre personnelle, et outiller notre port comme il le proposait de le faire."

En écrivant ces lignes nous étions certainement l'interprète de la population presque entière de Sorel, sans distinction de couleur politique. De fait, sauf quelques meneurs libéraux que la vigilance de M. Tarte gênait en empêchant de soigner leurs petites affaires personnelles et d'assouvir leurs mesquines vengeances, tout le monde reconnaissait, ce qui était parfaitement évident du reste, que l'élan donné aux affaires à Sorel depuis quatre ou cinq ans était dû à M. Tarte, et à lui seul, l'ancien ministre des Travaux Publics ayant vu à notre ville un intérêt qui avait eu pour résultat la prospérité dont elle jouit aujourd'hui, par suite de l'érection des immenses usines de St-Joseph de Sorel et des quais actuellement en voie de construction.

Ces craintes que nous exprimions alors n'étaient que trop justifiées, s'il faut en croire la nouvelle suivante, envoyée mardi dernier à la Patrie par son correspondant sorelois, généralement fort bien renseigné sur ce qui se passe aux chantiers de St-Joseph de Sorel :

M. Lafleur, ingénieur du département des Travaux Publics, est venu à Sorel samedi, accompagné de M. Robinson, ingénieur civil, qui a préparé les plans du dragage en acier M. S. Fielding, actuellement en construction sur les chantiers de Sorel. Après l'inspection des divers travaux, M. Lafleur a donné instruction de pousser les travaux de construction de la coque du Fielding aussi rapidement que possible. Une fois terminée et lancée, le département aurait l'intention de demander des soumissions pour la terminaison de cette drague. C'est-à-dire que le navire serait terminé ailleurs. Cette nouvelle a créé une sensation facile à comprendre. Nos chantiers sont cependant bien outillés et bien pourvus d'ouvriers capables de mener à bien cette entreprise. Presque toutes les dragues du gouvernement ont été construites à Sorel. Les deux dragues en acier Lady Minto et Lady Aberdeen sont deux superbes spécimens d'ouvrages ; le Laurier, le Lafontaine, le Baldwin, de construction absolument récente, donnent les meilleurs résultats. La drague J. Israël Tarte, construite à Toronto, subit actuellement sur ces chantiers des améliorations radicales et en sortira vers juin prochain, en état de faire le service merveilleux et effectif que l'on attendait de ce puissant engin de nos rivières.

On se demande avec raison ce qui pourrait motiver la détermination du département d'enlever de Sorel la construction du Fielding, qui jusqu'ici s'est accomplie si heureusement. On peut prévoir que ce bateau sera en état d'être lancé d'ici à une couple de mois.

La Rive Sud

Une cause très intéressante a été plaidée hier matin devant le juge en chef Sir Melbourne Tait, à la chambre 10 du Palais de justice de Montréal.

Il s'agit du quo warranto demandé par M. Alfred Schiffer, de New-York, contre MM. Hiram A. Dodge, de Rutland, Vt. ; W. Seward Webb, de New York ; Percival W. Clement, de Rutland, Vt., et Frank D. White, de Rutland, Vt.

M. Schiffer est actionnaire dans la compagnie du chemin de fer de la "Rive Sud". Il prétend que M. Dodge a usurpé, usurpe et occupe actuellement les fonctions de président de la compagnie du chemin de fer de la "Rive Sud", et prétend la même chose pour M. F. D. White, qui occupe le poste de secrétaire-trésorier.

Les défendeurs occupent les fonctions depuis l'assemblée du 10 septembre dernier, que le demandeur prétend illégale.

Il allègue que les véritables officiers de la compagnie sont : M. Richard Sutro, président ; Chas. E. Kimball, vice-président, et Francis E. Polloh, secrétaire-trésorier, et que ces officiers sont empêchés d'exercer leur fonctions par les défendeurs, qui détiennent les livres de la compagnie.

Il demande un quo warranto, contre les défendeurs, et demande qu'ils soient déclarés usurpateurs de postes qu'ils occupent.

Il demande aussi que MM. Richard Sutro, Wm T. Harry, Chas. E. Kimball, H. L. Sprague, Alfred Schiffer, Chas J. Fieet et Alex. Falconer soient nommés directeurs de la compagnie.

Petites Notes

Le ministre des Finances a prononcé hier, à la Chambre des Communes le discours du budget. Il a annoncé pour l'exercice en cours un surplus d'environ \$18,000,000, et dit qu'il n'y a pas lieu de faire maintenant une révision générale du tarif.

L'honorable M. Borden, chef de l'opposition, répondra aujourd'hui au ministre des Finances, et sera suivi de l'hon. M. Tarte.

La visite du roi d'Angleterre au Pape est définitivement réglée, paraît-il. On ne s'occupera pas des précédents. Le roi partira directement du Quirinal, palais du Vatican. Cette concession peu ordinaire est le résultat de négociations secrètes où l'influence personnelle a prévalu.

Nous regrettons d'apprendre que l'honorable sénateur Forget a été victime d'un accident à New-York, à l'hôtel où il était descendu.

En prenant un bain il ouvrit le robinet à eau chaude au lieu de l'eau froide, et il s'est ébouillanté la jambe.

Revenu de New York mercredi avant-midi, M. le sénateur Forget a été obligé de se servir d'une béquille en descendant des chars pour aller prendre la voiture qui devait le conduire chez lui.

Dix gros navires d'Allemagne vont décharger sur nos bords, dans quelques jours, leurs énormes cargaisons de rails d'acier.

Le Canada payera argent comptant ces produits de l'industrie étrangère.

Et l'argent du Canada ira en Allemagne.

Si Monsieur Laurier le voulait nous pourrions fabriquer au Canada tous ces rails d'acier et garder pour nos propres industries tout l'argent que nous envoyons à l'étranger.

Nous pourrions donner du travail et de l'argent aux nôtres.

Pour cela, le gouvernement n'aurait qu'à protéger nos manufactures d'acier, en imposant un droit plus élevé sur l'importation de l'acier étranger.

Il favoriserait une industrie canadienne, donnerait le travail à nos ouvriers et répondrait au désir de tout le monde.

Ministres et journaux

Le Herald de Montréal compte le ministre de l'Agriculture parmi ses directeurs : sur ce journal a reçu les sommes considérables d'argent venant du gouvernement du Dominion, et, chose curieuse à constater, c'est que la majeure partie de cet argent a été payée par le dé. artement de M. Fisher. Il a été résolu, au comité des comptes public, de poursuivre des investigations afin d'éclaircir la manière dont ces transactions se sont faites.

L'au dernier le Montreal Herald recevait \$15,831 de la part du gouvernement.

Une autre feuille libérale, le St John Telegraph, dans laquelle M. Blair a des intérêts, le remerciait d'une gratification de \$18,041.

Ce que ces investigations voulaient découvrir était pour savoir à quelles fins des sommes aussi fortes étaient distribuées à ces journaux.

Pour ce qui concerne M. Fisher, tous les intéressés ont admis qu'il fournirait une part considérable des fonds nécessaires à la publication du Herald et que cette feuille était l'objet de faveurs toutes spéciales de sa part.

Il est aujourd'hui reconnu que le parti libéral, depuis qu'il détient le pouvoir et qu'il est dispensateur de l'argent du peuple, a fait bénéficier ce journal de \$112,000.00 ; cette somme lui a été accordée sous forme de contrats, sans qu'il ait été demandé de soumissions.

On ne saurait trop protester contre cet usage aussi déplorable qui existe dans nos mœurs politiques. Un ministre exploite le trésor public à son profit personnel, s'appropriant, de toutes les façons, l'argent arraché aux pauvres gens afin de soutenir leur budget ; et cet argent passerait, sans la moindre mesure d'économie, dans les goussets d'un financier ! Tout cela pour payer un journal afin de mentir au public, de le tromper et de brûler l'opinion au nez d'un homme dont l'administration a toujours été un désastre pour notre crédit. M. Fisher non-seulement se publie des flatteries dans son propre journal, mais il se paie encore ses glorieuses, à même les fonds publics par-dessus le marché.

C'est en gardant des sanges de cette espèce que nous sommes obligés de faire face à des impôts si onéreux et que la dépense publique devient chaque jour de plus en plus écrasante.

Trifluvien.

MOURANT

Le lieutenant-gouverneur d'Ontario, Sir Oliver Mowat, est à la dernière extrémité.

Il relevait d'une longue et grave maladie, lorsque, dimanche dernier, en se rendant de sa chaise d'invalides à son lit, avec l'aide de deux gardes-malades, il fit une chute et se fractura la cuisse droite.

Il est dans sa quatre-vingt-troisième année.

Feu Mme Pierre Paradis

Il nous est pénible d'avoir à enregistrer la mort de Mme Léocadie Lord, veuve de M. Pierre Paradis, en son vivant marchand à St Denis, rivière Richelieu.

Mme Paradis est décédée mercredi après-midi, à St Denis, à l'âge de 82 ans, après six mois de maladie.

Son époux l'avait précédé dans la tombe en 1870.

Cinq fils et trois filles, tous mariés, lui survivent : M. C. O. Paradis, marchand, et maire de Sorel ; M. Xavier, qui continue le commerce établi par son père au village de St Denis ; M. Odilon, entrepreneur de pompes funèbres à Fa-l-River, Mass. ; MM. George et Arthur, de Montréal ; Mme Marin, veuve de M. le notaire O. Marin, de Montréal ; Mme Louis Berthiaume, de Ware, Mass., et Mme Desmarceau, de Ste Agathe des Monts.

Les funérailles auront lieu demain matin à St Denis.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos vives et sincères sympathies.

Bon antidote

L'effet du BAUMERHUMAL sur nos poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consommation ; son action est immédiate. La guérison est radicale.

REMINISCENCE.

Un boudoir meublé confortablement, mais sans luxe. Madame Gérard, 66 ans, son tricet à la main, est assise près de la table de coiffeuse. M. Gérard, 70 ans, en robe de chambre, à moitié couché sur un canapé, parcourt un journal. Madame Gérard tricote, sans regarder à sa laine ; M. Gérard jette distraitement les yeux sur un feuillet, mais ne lit pas.

Madame G. Quel temps fait-il, mon vieux ? Monsieur G. U. pourfroid, ce matin.

Madame G. C'est ce qu'avait, hier, prédit le "Bulletin". Que dit-il de nouveau ?

Monsieur G. De nouveau ? Je ne sais. Car je ne lisais pas, ma bonne, je travaie. Au vieux temps de jadis, au bon vieux temps. Davi e. Quelle gentille enfant à la grâce divine. Je revoyais tantôt, dans un rêve charmant.

Comment pourrais-je ? Monsieur G. Allons, ne chercha plus, vraiment.

Tu ne saurais trouver, car c'est si loin déjà ! Sur nos cheveux, hélas, tant de fois il neigea. Depuis ces jours heureux, que nos deux vieilles têtes sont blanches de frimas ; et, comme les tempêtes fléchissent les roseaux, les ans nous ont courbés. Depuis ces jours béni, combien d'espères tombés ! Mais pardon, j'oubliais que ma vieille cervelle s'égarait, et je reviens à l'enfant toute belle. Qu'était Rose Dupas, au temps de nos amours.

Madame G. Ou ! le vilain flatteur ! Monsieur G. Les gens des alentours.

Quand tu paais, légère, en voyant tant de grâce, Disaient : "Où, c'est vraiment une "rose" qui passe !"

Te tairas-tu, méchant ? Monsieur G. Non.

Madame G. De cette beauté. Que tu chantes si bien, dis-moi, qu'est-il resté ? Monsieur G. Tout ! Mais tu m'interromps. Te souvient-il encore Du bal où l'on dansa presque jusqu'à l'aurore, Où tu promis d'anir ta vie à mon destin ?

Madame G. J'avais mis, ce soir-là, ma robe de satin. Monsieur G. Tu n'avais que seize ans, j'en avais vingt à peine !..... Découragé, sentant sa défaite certaine, A ton air grave et froid, maint cavalier coquet A d'autres s'en allait prodiguer son caquet. Et nous restâmes seuls, non loin d'une embrasure, A contempler le ciel. La première mesure D'une valse emporta les danseurs, en cadence. Nous nous taisions, rêveurs. Mais, brisant le silence : "Rose, vois-tu, là-haut, au fond du grand ciel noir, Cette étoile briller, comme un rayon d'espoir ? De même s'est levé, dans la nuit de mon âme, Un astre bioûfaisant : cet astre est une femme, Cette étoile, c'est toi. Car, lorsque je suis las, Lorsque, parfois, je pleure et que je sens, hélas, Mon pauvre cœur brisé par l'amère souffrance, Tu parais, et ta vue y verse l'espérance."

Madame G. essayant une larme. Ta voix était si douce et ton regard si franc, Que mes doigts tourmentaient les fleurs du bouquet blanc. Que tu m'avais donné. Ravie et rougissante, Je sentais en mon cœur ma flamme grandissante. Oh ! comme je t'aimais, et ne le cachais pas ! Et, te penchant vers moi, quand tu me dis tout bas : J'ai rêvé de t'aimer d'un amour sans partage, J'ai rêvé d'un éden et d'un ciel sans nuage, Oh, tous les deux ravis, dans un même transport, Nous chantonions la vie et bénissions le sort. Veux-tu m'appartenir et que je t'appartiennne, Unir ton cœur au mien et ta vie à la mienne ? Veux-tu ?..... Ta voix tremblait et tu semblais confus. Je t'écoutais encore, et tu ne parlais plus !

Monsieur G. (ému à l'évocation du passé, quitte le canapé et vient s'asseoir près de la table, puis) : J'aurais voulu savoir, en mon âme inquiète, Le secret de ton cœur, et tu restais muette. Mais à voir tes grands yeux si pleins de trouble exquis, Je compris et je fus heureux : j'avais conquis ! Le vent soufflait plus froid, dans la croisée ouverte, Et nous quittions bientôt le bal, heureux.

Madame G. Oui, certes ! Mais tu ne parles pas, c'est mal à toi, vraiment, De ce baiser qui vint sceller notre serment.

Monsieur G. Ma vieille, m'y voici ! (il dépose un baiser sur le front de son épouse, et, reprenant son journal) : Te souvient-il encore Du bal où l'on dansa presque jusqu'à l'aurore, Où tu promis d'anir ta vie à mon destin ?

Madame G. en souriant, Monsieur G. moqueur, Un peu froid, ce matin.

MONTREAL, FÉVRIER, 1903. PAUL HYSSONS.

Presque Centenaire

M. le sénateur Wark, de Frédéricton, Nouveau-Brunswick, est arrivé mercredi à Ottawa, pour occuper son siège au Sénat.

S'il vit jusqu'au 19 février prochain, il aura accompli sa centième année.

Il est d'origine écossaise, mais naquit en Irlande, le 19 février 1904, et immigra au Nouveau-Brunswick en 1826.

Il est dans la politique active depuis soixante ans, étant entré à la législature du Nouveau-Brunswick en 1848. Il devint plus tard membre du conseil législatif

de sa province, dont il fut l'un des ministres, de 1858 à 1862. En 1867 il fut appelé au Sénat. Malgré son âge si avancé, qui en fait le plus vieux législateur de tout l'empire britannique, le sénateur Wark est encore vigoureux, et sa santé laisse espérer qu'il vivra pour célébrer au moins le centième anniversaire de sa naissance.

Le véritable Castoria porte toujours la signature de Chas. H. Fletcher.

Quand bébé était malade, elle prit du Castoria. Quand elle fut enfant, elle pleura pour Castoria. Quand elle fut Déesse, elle n'en tint pas Castoria. Quand elle fut mère, elle leur donna Castoria.

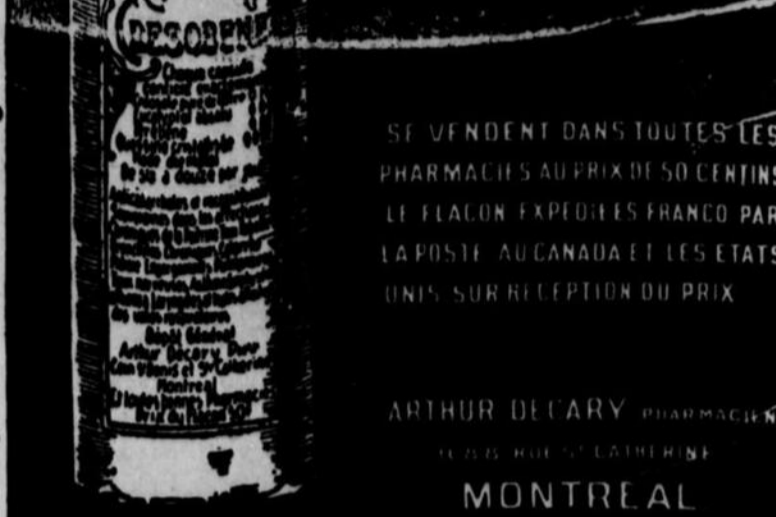
CONSOMPTION

TOUX RHUMES ASTHME BRONCHITES TUBERCULOSE

GUIDE PARENTS

CAPSULES CRESOBENE

SE VENDENT DANS TOUTES LES PHARMACIES AU PRIX DE 50 CENTIMS LE FLACON EXPÉDIE FRANCO PAR LA POSTE AU CANADA ET LES ETATS UNIS, SUR RECEPTION DU PRIX



ARTHUR DE CARY PHARMACIEN MONTREAL

Le désastre de St-François-du-Lac

L'honorable juge Tellier est venu à Sorel jeudi dernier, à rendu jugement dans les causes intentées à la Cie du chemin de fer de la "Rive Sud" par les parents des victimes de la catastrophe arrivée au pont de la Cie, à St-François-du-Lac, le 15 avril 1902, et lors de laquelle quatre hommes ont été tués. Sa Seigneurie a accordé aux demandeurs les montants suivants :

- A Mme veuve Véronique Charette, \$3,600
A Mme veuve Pilomène Salois, \$3,600
A Mme veuve Emma Daviau, \$3,000
M. Cyrille Salois, perte de son fils, 600

MM. Allard & Plamondon étaient les avocats des demandeurs.

LA "METROPOLITAN"

Du Moniteur du Commerce, du 10 avril.

Le rapport préliminaire du Surintendant fédéral des Assurances vient de nous arriver ; il donne des renseignements de grande valeur sur les opérations, au Canada, de la "Metropolitan."

Les abandons (lapses) en total, s'élevaient au chiffre respectable de \$10,668,718, soit une augmentation pour l'année seule, de plus de deux millions et demi, ou plus de 31 p. e. En notant l'item des frais généraux, et en constatant qu'il dépasse 45 p. e. le revenu en primes, il nous est permis de protester de nouveau contre "la lourdeur de la main ne la Métropolitain" sur l'épargne des pauvres gens.

Une autre augmentation sérieuse est celle de l'item des "réclamations non-réglées" (unsettled claims), qui a sauté à \$17,758, soit une augmentation de \$18,600 pour l'année ; ce qui veut dire 300 p. e.

Ne serait-il pas temps que cette pompe aspirante soit soumise à un contrôle législatif pour la protection de ceux des sujets de Sa Majesté qui sont le moins en position de veiller eux-mêmes à leurs propres intérêts ? Qui répondra ?

Est-ce un Plaisir de ne Rien Faire ?

Le célèbre Berryer, dans son enfance, était fort paresseux. Elevé au collège de Jullily, il tenait le premier rang parmi les "fâneurs". Les maîtres avaient peine à le ranger à la discipline scolaire ; il se refusait à exercer cette mémoire qui devait devenir impertinable. Il se rebellait contre les thèmes, s'accrochant le joug de la grammaire, et ne pouvait ployer la tête sous celui de la version. Les régents de classe désespéraient de lui ; ils allaient dire au

supérieur que cet enfant ne ferait jamais rien de cet enfant. Le Supérieur fut d'un autre avis. Sa grande expérience lui donna l'idée de recourir à un stratagème qui eut un plein succès. Ayant donc appelé Barryer dans son cabinet, il lui dit :

"Mon enfant, le travail vous annule, et vous pensez que le bonheur consiste à rien faire. Eh bien ! venez dans mon cabinet, vous me regarderez travailler ; cela ne vous fatiguera pas et vous ne ferez rien, mais entendons-nous bien, rien au monde, ce qui s'appelle "rien".

Qui fut ravi ? ce fut l'enfant. Le voilà établi dans le cabinet de l'oratorien, qui travaille sans plus s'occuper de lui que s'il était un meuble l'appartement. La première heure s'écoula au gré de l'écolier. Il écoutait les idées mutines qui gazouillaient dans sa tête d'enfant ; il narguait de loin son régent de classe et se félicitait de n'avoir ni à ouvrir son dictionnaire, ni à apprendre par cœur son rudiment. Au bout d'une heure et demie, il avait suffisamment savouré les délices de la fainéantise. Il allongea son petit bras pour prendre un livre. L'oratorien l'arrêta aussitôt : "Mon enfant, lui dit-il, vous oubliez nos conventions, vous ne devez rien faire ; lire, c'est faire quelque chose, jouissez de la permission que je vous ai donnée ; ne faites rien."

L'enfant commençait à trouver que le plaisir de ne rien faire devient rapidement monotone. Il hasarda questions ; l'oratorien ne répondit pas. Puis, quand il fut arrivé au bas de la page qu'il écrivait : "Mon enfant, lui dit-il, chacun à son goût ; vous avez celui de ne rien faire ; moi, j'ai celui de travailler ; je ne vous trouble point dans votre repos, ne me troubliez point dans mon travail".

Le jeune Barryer ne put s'empêcher de dire qu'il serait difficile de prendre longtemps son bonheur en patience. Au bout de trois heures, l'oratorien se leva et alla dire son bréviaire sous les beaux ombrages du parc de Jullily. "Bon, dit l'enfant en lui-même, me voilà relevé de faction, je vais m'amuser maintenant". Dès qu'il fut dans le jardin, il voulut quitter l'oratorien et aller se mêler à ses camarades, qui faisaient une joyeuse partie. Le supérieur le retint par le bras. "Mon enfant, vous ne songez pas à nos conventions ; restez à côté de moi, nous irons et reviendrons d'un bout à l'autre de cette allée ; s'element, vous pouvez vous amuser."

Le pauvre écolier n'en demanda pas davantage. Dégouté de cette complète inaction, il se mit dès le lendemain à faire ses devoirs comme les autres, et devint bientôt un des élèves les plus studieux.

N'est ce pas à cet excellent supérieur, homme de science et d'esprit, que la France est redevable de Berryer ? Au lieu de lui répéter que le travail était nécessaire il le lui faisait aimer en lui faisant sentir ce qu'il y a d'inoccupé dans une vie inoccupée.

Echos de Sorel et du district

A NOS ABONNES

Notre journal ne paraît qu'une fois par semaine, le vendredi.

Nous espérons que nos abonnés de l'édition bi-hebdomadaire ne nous en voudront pas d'avoir fait ce changement, mais qu'ils continueront à recevoir le *Sorelois* qui contiendra à l'avenir plus de matière à lire et dont nous pourrions soigner davantage la rédaction, de façon à le rendre aussi intéressant que possible. Notre confrère le *Courrier de Sorel* ne sera lui aussi, à partir d'aujourd'hui, publié qu'une fois par semaine.

Nous regrettons d'apprendre la maladie très grave de Mme J. A. Châtevert. Les médecins appelés auprès d'elle ont peu d'espoir qu'elle en revienne.

La Cour de Circuit a été ajournée, mercredi soir, au 1er mai. Durant les deux jours de session de ce tribunal, mardi et mercredi, l'honorable juge Charbonneau a expédié beaucoup de besogne.

Comme toujours, allez chez M. P. C. Lemoine pour vous procurer l'excellente bière Dawes "Patit Cheval Vert". C'est une bière que tout le monde aime, et soyez persuadés que vous n'en demanderez jamais d'autre.

M. le magistrat Germain, qui a été gravement malade durant une partie de l'hiver, mais dont la santé s'était sensiblement améliorée depuis quelques semaines, est de nouveau assez sérieusement indisposé. Nous faisons des vœux pour qu'il se rétablisse bientôt complètement.

M. le Docteur J. Nolin, dentiste, qui viendra désormais à Sorel tous les samedis, désire informer ses clients qu'il occupera un de bureaux au-dessus des bureaux du Télégraphe, rue Georges, au bloc de M. J. B. Vanasse, près de la Banque d'Hochelega.

Notre ami M. le notaire J. N. Mondou, qui nous a quittés il y a un an et demi, pour aller demeurer à Montréal, est en visite ici depuis samedi, avec Mme Mondou. C'est sa première visite à Sorel depuis qu'il en est parti. Nous avons été heureux de constater qu'il est complètement rétabli de la longue et grave maladie dont il a souffert durant près d'un an. Dans quelques semaines il aura sans doute repris toute son ancienne vigueur.

Le conseil de ville a été réuni mardi et mercredi soirs, jusqu'à une heure assez avancée, pour la révision de la liste électorale, qui est terminée. Environ deux cent cinquante noms d'électeurs, qualifiés principalement par leur revenu annuel, ont été inscrits.

Les demandes d'inscription et de radiation étaient appuyées, d'un côté par MM. J. D. Plamondon, avocat, A. Moysan, Albert Dorion et Wm Côté, et de l'autre par MM. J. B. Vanasse, F. X. A. Paradis et Napoléon Beaudoin. L'entente et l'harmonie les plus complètes ont présidé à ce travail, et le conseil n'a pas été appelé à intervenir une seule fois entre les parties.

ATTAQUE BRUTALE

Lundi après-midi, Donat Latour, fils de Napoléon, âgé de vingt et un ans environ, après avoir fait de trop copieuses libations, passait sur la rue Provost, lorsqu'il arriva à une porte de cour où deux hommes causaient, il s'arrêta, et, sans aucune provocation, trappa brutalement l'un d'eux, un nommé Brown, de Berthier, avec une bouteille vide qu'il tenait à la main, lui infligeant à la tempe une douloureuse blessure.

Le coup fut si violent que la bouteille se brisa en morceaux. Deux constables, qu'on courut chercher en voiture, arrivèrent aussitôt et arrêtaient l'assaillant, qui fut logé au violon.

Mardi matin Latour comparut devant M. le recorder Germain, et s'avoua coupable d'avoir "troublé la paix publique."

Rien que ça ! Il fut condamné à \$5 d'amende, sans frais, et remis en liberté sur paiement de l'amende imposée.

Une autre fois il pourrait bien ne pas s'en tirer si aussi bon marché, s'il lui arrive de renouveler son exploit de lundi.

Feu M. J. M. Charland

Les funérailles de M. J. Martial Charland, décédé dimanche soir, 12 avril, ont eu lieu mercredi matin, au milieu d'un grand concours de personnes, qui ont voulu rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté défunt.

En tête du convoi funèbre marchaient les membres de la Congrégation des Hommes, dont faisait partie le défunt; puis venait le corbillard, suivi d'une foule nombreuse de citoyens.

Les porteurs étaient MM. Joseph Pontbriand, Joseph Mathieu, M. Moruey et J. J. O. Fortier, tous membres de la Congrégation des Hommes.

Conduisaient le deuil MM. Alphonse Charland, fils du défunt; Napoléon Poirier, son gendre; Alfred Charland, d'Yamaska, et Moïse Charland, de Sorel, ses frères; Roch Proulx, St. Pie Deguire, son beau-frère, A. S. Lavallée marchand, Montréal; Léon Charland, Montréal; M. C. Charland, St. Thomas de Pierreville; Arthur Charland, Yamaska; A. Pélissier, St. Thomas de Pierreville; Adrien Pélissier, Sorel; Arède Mondou, Dr. C. Charland, Yamaska; J. N. Mondou, notaire à Montréal; ses neveux.

C'est M. l'abbé Tétrault, chapelain de la Congrégation des Hommes, qui a fait la levée du corps, et M. l'abbé Lavolette qui a célébré la messe et chanté l'absoute.

Un chœur puisant a fait de très bon chant, avec accompagnement d'orgue par M. Richard Bernard, les solistes étant MM. le Docteur Latraverse, notaire Gad vromont, l'avocat A. P. Vanasse, Joseph Gaudard et Arède Mondou.

Après la cérémonie a eu lieu l'inhumation, dans le cimetière des Saints-Augus.

La famille du regretté défunt offre ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui lui ont témoigné leurs précieuses sympathies en cette douloureuse circonstance, par l'envoi de bouquets spirituels etc., etc.

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

UNE POULE DE \$25

Mardi dernier, vers minuit, le constable Valois faisait, en voiture, sa tournée habituelle, consistant à éteindre les becs de gaz qui sont censés éclairer nos rues, lorsqu'il arriva près du couvent de la Congrégation N.-D., il aperçut une petite lumière dans l'étable appartenant aux Révérends Sœurs. Soupçonnant avec raison quelque chose de louche, il se dissimula derrière la clôture qui entoure la propriété, près de la porte de service qui y donne accès, et attendit les événements. Son attente ne fut pas longue; quelques minutes après il vit un individu sortir du bâtiment et s'avancer vers la porte où il se trouvait. Il empigna aussitôt son homme, qui portait une poule cachée dans son habit, sous son bras. Le constable voulut faire monter son prisonnier dans la voiture, mais celui-ci ne l'entendit pas de cette oreille, et frappa avec la poule le cheval, qui prit le mors aux dents, brisant la voiture, dans sa course furibonde. Le constable retint tout de même son prisonnier, qu'il conduisit au poste de police.

L'individu est un jeune homme de 17 ans, robuste, et qui n'en est pas à ses premières fredaines, paraît-il. Il se nomme Arthur Robidoux.

Mercredi matin il a comparu devant M. le magistrat Germain, qui, sur l'aveu de sa culpabilité, l'a condamné à \$5 d'amende et les frais, ou deux mois de prison. Robidoux ayant préféré payer, a été remis en liberté. Son père a dû, de plus, payer \$15 pour les dommages causés à la voiture du constable.

La poule a sans doute réintégré son domicile, après avoir été la cause inconsciente d'une perte sèche de plus de vingt piastres.

Puisse cet exemple profiter aux dévaliseurs de poulaillers et autres voleurs.

Cette arrestation est une bonne note pour le constable Valois, qui a montré beaucoup de flair et de sang-froid en cette occasion.

Pour tenir un ramens anciens Journales

Prenez les Tablettes Laxatives Bromo Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent si elles faillissent à guérir. La signature de K. W. Grove est sur chaque boîte à \$2.

Voulez-vous chasser le mal de tête dangereux au printemps?

Le Celeri Composé de Paine

Et vous vous réjouirez rapidement dans une vie nouvelle.

Bien que les maux de tête soient d'un caractère varié et qu'ils soient produits par une variété de cas, la majorité des victimes qui souffrent soit du mal de tête nerveux ou bilieux. Lorsqu'ils sont négligés, ces deux formes causent rapidement des douleurs sévères et abâtissent le système.

Les maux de tête nerveux, auxquels les femmes sont particulièrement sujettes, proviennent de la faiblesse et de l'inflammation des nerfs, du cerveau qui est lourd et apesanti, de la mauvaise circulation et de la débilité. Les maux de tête bilieux sont ordinairement accompagnés de maladie et de vomissements. Ils proviennent de l'incapacité du foie, de troubles digestifs ou d'intestins malades et constipés.

Au printemps d'habiles médecins expérimentés ont fait usage du Celeri Composé de Paine. Dans des milliers de cas ce merveilleux remède a produit des résultats heureux et permanents après que tous les autres modes de traitement eurent échoué. A l'exception des autres remèdes qui réclament l'attention populaire, le Celeri Composé de Paine produit des résultats prompts et efficaces. Il donne aux personnes faibles et malades une provision de force nerveuse, avec un sang très pur. Le travail du Celeri Composé de Paine n'est pas un simple soulagement de la douleur; il atteint efficacement la racine et les causes de la maladie et banit définitivement le trouble. Mme L. Garland, rue Crawford, Toronto, Ont., dit:

"Votre Celeri Composé de Paine a merveilleusement amélioré ma santé. Avant de l'employer mon appétit était mauvais, j'étais faible et débile, je souffrais beaucoup du mal de tête. Votre Celeri Composé a fait de moi une femme nouvelle et je lui souhais tout le succès qu'il mérite."



Plus de la moitié de la bataille, qui doit se livrer aux plats gras, se trouve dans le savon que vous employez. Si c'est du Savon Sunlight, c'est le meilleur.

Une bonne raison Les médecins prescrivent le BAUME RHUMAL, parce qu'ils ont eu, pendant ces dernières années, l'occasion d'apprécier l'efficacité dans le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la brouche.



Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

Les Qualités de la Quinine

Vin de Quinine de Campbell

To Cure a Cold in One Day

Advertisement for Castoria medicine, featuring a bottle illustration and text: 'A CE QUE LE FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE SOIT SUR L'ENVELOPPE DE CHAQUE BOUTEILLE DE CASTORIA'.

Advertisement for 'La Clôture en fil Métallique tissé de Page', describing its use for various ailments.

Advertisement for 'Saison de Navigation 1908' and 'LIGNE DE FRET' between Pierreville and Montréal, listing the Steamer 'FLORIDA'.

Advertisement for 'DERANGEMENTS' (stomach and intestinal issues) and 'PILULES DE NOIX LONGUES de MCGALE'.

Advertisement for 'VIN de SAINT-LEHON'.

Advertisement for 'Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA'.

Advertisement for 'Les Qualités de la Quinine' and 'Vin de Quinine de Campbell'.

Advertisement for 'To Cure a Cold in One Day' with 'Table Laxative Bromo Quinine Tablets'.

Advertisement for 'Cures Grip in Two Days' and 'Table Laxative Bromo Quinine Tablets'.

Advertisement for 'Les Journaliers Desirant de l'Emploi sur les Quai' (dock workers) with details on wages and conditions.

Advertisement for 'POUDRE Américaine DU MONTANA Engraisseuse et fortifiante POUR CHEVAUX ET BESTIAUX'.

Advertisement for 'PONT MONTREAL-LONGUEUIL' and 'GUEUIL'.

Advertisement for 'G. G. GAUCHER, No. 83 Rue des Commissaires, Montréal'.

Advertisement for 'UN FLUIDE clair et huileux qui nourrit les fibres et pénètre dans tous les pores'.

Advertisement for 'Poli à Chaussures de Slater'.

Advertisement for 'A vos meilleurs Amis Offrez le meilleur Gin'.

Advertisement for 'Le Seul Gin qui soit Pur' and 'GIN CANADIEN MELCHERS'.

de nous enterrer !
—Bah ! on ne sait jamais ; en-
voyons-le beaucoup au théâtre ;
il y a tant de courants d'air dans
la salle !

Un jour que le petit vieux était
encore plus aimant que d'habitude,
de nous risquâmes carrément le
paquet.

—Voyons, lui dis-je, puis-
que tu n'as pas d'héritiers, pour-
quoi ne fais-tu pas un testament
en notre faveur ?

—J'y pense.
—Ah ! fimes-nous avec joie.
—Seulement, si je ne vous lais-
se pas tout, je vous laisserai quel-
que chose.

—C'est toujours ça !
Et nous continuâmes à entour-
er le petit vieux de tous les soins
imaginables, si bien que nous lui
dîmes un soir :

—Écoute, à partir de mainte-
nant, tu ne payeras plus ta demi-
tasse, c'est nous qui la payerons !

Et, en effet, Lambert et moi, à
tour de rôle, nous payions la demi-
tasse du petit vieux, qui se
laisait faire en nous disant :

—Soit ! j'accepte, je reconnai-
trais tout cela plus tard !

An jour de l'An, j'eus une
idée :

—Si nous lui faisons un ce-
deau pour ses étrennes, dis-je à
Lambert. Ça nous l'attachera en-
core plus !

—C'est une bonne pensée !
—J'ai justement un bronze qui
ne fait rien et que j'ai gagné à une
loterie de bienfaisance.

Offrons-le lui. Vous n'en ferez
jamais un meilleur placement !
Et nous lui envoyâmes le bron-
ze.

Le soir, le petit vieux nous re-
mercia avec émotion et effusion,
et ajouta :

—Eh bien, c'est fait !
—Quoi ?
—Vols être sur mon testament,
je viens de vous y coucher à l'in-
stant.

Nous embrassâmes le petit
vieux, et, dans mon allégresse, je
me demandai si je ne devais pas
aller emprunter quelque chose
sur cet héritage-là, précédant
Mme Lambert dans la carrière
d'héritier par hypothèse.

Naturellement nous continuâ-
mes à payer la demi-tasse du pe-
tit vieux, qui, pour nous rendre
notre politesse, tomba un beau
matin subitement malade et tré-
passa dans la semaine.

Nous dûmes la larme qu'il fal-
lait et nous attendîmes anxieuse-
ment la lettre du notaire. La let-
tre nous arriva.

Le petit vieux nous avait, en
effet, mis sur son testament ; il
l'aurait toute sa fortune à sa vieil-
le bonne et nous légua tout sim-
plement le bronze que nous lui
avions donné, ne voulant rien de-
voir, disant-il, à deux êtres aussi
comme il faut que nous.

Lambert-Thiboust, un homme
d'esprit qu'il était, en rit pendant
huit jours de suite.

Pour moi, je fus tellement vexé
que je crois que je le suis encore.
D'autant plus que mon collabora-
teur, honnêtement, me restitua
l'entière propriété du bronze, qui,
après examen sérieux, n'était
qu'en zinc !

ER NEST BLUM.

GASCON ET MARSEILLAIS

Gascou.—Je saute si haut qu'il
me faut au moins dix minutes
pour revenir à terre.

Marseillais.—Et moi je saute
si haut que je m'ennuie en l'air.

Gascou.—Je cours si vite au-
tour d'une table que je marche
sur mes propres talons.

Marseillais.—Quand je cours,
mon ange gardien n'est pas capa-
ble de me suivre.

Gascou.—Dans mon pays, il
fait si chaud pendant l'été qu'on
peut cuire un œuf au soleil.

Marseillais.—Chez nous les pou-
les lespon dent tout cuites.

Gascou.—Je suis employé dans
une maison de commerce si im-
portante qu'il nous faut plus de

Madame Arthur Rocheford demeurée très faible après la naissance de son premier enfant, prend les Pilules Rouges, suit les conseils des Médecins Spécialistes et revient à la santé.



Tout en prenant les Pilules Rouges, j'ai suivi les conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine à qui j'écrivis souvent et qui m'envoyèrent toujours de bien bonnes lettres.

MME ARTHUR ROCHEFORD,
Elmwood, N.H.

J'ai pris 18 boîtes de Pilules Rouges, dit Madame David Beau-
din, et quand j'ai commencé leur traitement je pensais
ne jamais revenir à la santé, cependant elles
m'ont guérie tout à fait ; mes amies et ma
famille n'en reviennent pas de me
voir si bien portante.



Je me fais un devoir de le dire et je le dirai tout le temps que je vivrai.

MADAME DAVID BEAUDIN,
Windsor Mills, Que.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les Femmes.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les femmes ; étant spécialement adaptées à la constitution des personnes du sexe, elles ne manquent jamais de guérir les maux dont elles souffrent, comme le "beau mal," les symptômes du retour de l'âge, les dérangements, les irrégularités, les hémorragies, les troubles de la gestation ; elles soulagent aussi les douleurs de l'enfantement et donnent aux mères la force de bien nourrir leurs enfants. En guérissant ainsi les différentes maladies de matrice auxquelles les femmes sont exposées, elles soulagent conséquemment les maux de tête et d'estomac, les douleurs de côtés et de reins et enfin toutes les autres souffrances qui sont la séquence naturelle de ces maladies.

Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre, en même temps que les Pilules Rouges, les Tablettes Purgatives qui sont, comme les premières, manufacturées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les consultations données au No. 274 rue St-Denis, Montréal, par les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, sont absolument gratuites. Ces messieurs donnent aussi des consultations gratuites, par lettres, aux femmes malades qui, ne pouvant se rendre à leurs bureaux, veulent bien leur écrire et leur dire ce qui les inquiète.

Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, et les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne donnent jamais de consultations en dehors de leurs bureaux.

Fac-simile de la boîte des Pilules Rouges.



Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en rouge.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, 274 St-Denis, Montréal.

Bien Tapé

Marseillais.—La belle affaire !
Nous économisons annuellement
pour plus de mille francs d'eucre
en ne mettant pas de points sur
les i.

Gascou.—Notre grand livre est
si lourd qu'il faut quatre hommes
pour le porter.

Marseillais.—Et le nôtre est si
large que le patron prend une voi-
ture pour aller du Doit à l'Avoir.

Gascou.—Mon pays est si fer-
tile que quand on plante une allu-
nette, six mois après on trouve
un arbre.

Marseillais.—J'avais un jour
planté un bouton dans le jardin
de mon père, le lendemain il
trouvait un costume complet.

Gascou.—J'ai vu un navire
dont le grand mât avait cinq
cents pieds de diamètre.

Marseillais.—J'en ai vu un
dont le grand mât était tellement
gros, qu'un matelot qui avait en-
trepris, à la suite d'un pari, d'en
faire le tour, n'est jamais revenu.

Gascou.—Je crois que vous ex-
portez légèrement.

Un curé descend un jour dans
un hôtel fréquenté par des libre-
penseurs, des athés, des incrédu-
les et des anti-cléricaux. Surpris,
l'hôtelier prévint le prêtre des in-
sultes qu'il s'exposait à recevoir
s'il persérait à manger à table
commune. Le curé persista et alla
prendre sa place parmi les convi-
ves. Toute la durée du repas ce
ne fut que la part des convives
qu'allusions blessantes et grossi-
ères sur la religion et à l'égard du
curé. Mais celui-ci ne semblait pas
les entendre et continuait son re-
pas comme si rien n'était.

Finalement, l'un de polissons
s'écria en s'adressant à celui qu'ils
voiaient insulter de leurs pro-
pos :

—Monsieur, réellement je m'é-
tonne de votre patience. N'avez-
vous pas entendu tout ce qui s'est
dit ?

—Certainement, repris froido-

Il n'est pas de remède plus parfait ni plus facile à prendre, pour les hommes, que les Pilules Moro, merveilleux produit dont l'efficacité est prouvée par des années d'expérience et dont les vertus sont attestées par des milliers de certificats incontestablement authentiques et sincères.

"Toutes les personnes qui n'ont pas une diges-
tion facile savent combien rend malheureux et fait
souffrir le mauvais fonctionnement de l'estomac.
Elles plaignent tous les cas de dyspepsie et surtout
ceux qui existent depuis longtemps et qui sont
passés à l'état chronique, parce qu'alors l'opinion
générale est qu'il n'y a pas de guérison et que peu
de remèdes même peuvent apporter un léger soulage-
ment. Je n'ai donc pas hésité d'entreprendre tous les
troubles, les douleurs et les tortures que j'ai eues à
endurer, ni non plus les médecines que j'ai em-
ployées, toujours sans résultat ; en disant que c'était
à mon cas, chacun comprendra. Cependant, je
m'empressai d'ajouter qu'il y a un remède à cette
maladie décourageante, la dyspepsie, ce sont les
Pilules Moro. J'ai commencé à m'en servir il y a
quelques mois et je ne m'aperçois plus maintenant
de mes troubles passés ; mes vivres digèrent très
bien, puis mes forces sont revenues. On a déjà
beaucoup loué les Pilules Moro, mais on ne dira
jamais tout ce qu'elles peuvent faire ; il n'y a que
les hommes qui leur doivent leur guérison qui en comprendront bien l'efficacité.

En même temps que j'employais les Pilules Moro, je me rendais de temps à autre
aux Bureaux des Médecins de la Compagnie Médicale Moro, afin de faire connaître les
changements qui s'opéraient en moi et de recevoir les renseignements qui m'étaient
nécessaires. Ces visites m'ont beaucoup aidé, car j'ai appris beaucoup de choses qui
m'ont servi pendant le traitement et qui me seront encore utiles à l'avenir.

Ainsi de toutes les médecines que j'ai employées, je n'en puis recommander qu'une
aux hommes dyspeptiques, c'est celle qui m'a guéri, les Pilules Moro."

EUSTACHE CLEMENT, FILS,
Montebello, Que.



"Depuis près de trois ans, je souffrais de dys-
pepsie et de douleurs dans le dos, à tel point que
j'avais de la peine à travailler une journée entière.
Je me suis fait soigner par trois médecins, mais sans
résultat satisfaisant, le mal augmentait au lieu de
diminuer. J'ai alors employé les Pilules Moro, je
les ai prises pendant huit mois ; dès les premières
boîtes j'ai senti du soulagement, puis, avec de la
persévérance, je me suis guéri tout à fait. Voilà
au-delà de quatre mois que j'ai cessé ce traitement,
pendant je n'ai plus de mal d'estomac, je digère
bien et je me sens fort.

Les Pilules Moro sont le meilleur remède que
j'aie employé pour la dyspepsie et le manque de
force ; à mon avis, elles sont infaillibles dans ces cas."

HERMENEUILDE RODIER,
93 Park St., Holyoke, Mass.

Les Pilules Moro ne sont que pour les Hommes.

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme
et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un
réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut
être indifféremment continué sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les
hommes faibles ou souffrants. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus
difficiles, et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition
des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Les Pilules Moro guérissent à coup sûr les "efforts," le mal de rognons, les
maux de tête, les affections de la vessie, la gravelle, le rhumatisme et les névral-
gies, les scrofules, le manque d'appétit, la mauvaise digestion, la dyspepsie, la
constipation et toutes les autres maladies si fréquentes chez les hommes.

Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les
souffrants lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de
remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme
agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces. Les
nerfs débilités et inactifs retrouvent en elles toute la puissance énergétique de la jeunesse.
Immocité absolue, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour
assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes
souffrants.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, à leurs bureaux, au No.
1724 rue Ste-Catherine, Montréal, des consultations gratuites sur toutes les maladies
dont les hommes peuvent souffrir. Ils donnent aussi des consultations par lettres, et

Fac-simile de la boîte des Pilules Moro.



Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en bleu.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Lots à Vendre

Marché — Champlain.	\$100	No. 95.	\$75.	
	33 x 75 pds	33 x 75 pds		
	No. 97.	No. 96.	\$75.	
	No.	33 x 75 pds.	33 x 75 pds.	
	No. 91	No. 99.	No. 100.	No. 101.
	\$120.	\$ 00.	\$100.	\$100.
	73½ x 66	87½ x 66	87½ x 66	87½ x 66

Rue ADELAÏDE
W. G. M. Morgan

Le Journal Local

Le journal local est comme un
registre où sont consigné tous
les faits de votre localité. Vous y
voyez ce qui se passe au milieu
des vôtres. Si la malheur s'abat
sur votre famille, si des fêtes joy-
euses viennent vous réjouir le
cœur, le journal local raconte vo-
tre deuil, vos réjouissances. Bien
plus, comme maître de devoir
détroque, il y a une encre d'ob-
ligation morale à encourager le
journal local plutôt que le
journal étranger, car les services
que nous pouvons attendre vien-
nent plutôt de nos voisins que de
personne résidant à cent lieues
de nous.

\$5.25 GRATIS

(La musique est toute pour piano,
et les chansons sont toutes
avec accompagnement de piano.)

- 1.—Cyclamen, valse de L. El-
sen, prix, 50 cts.
- 2.—On arrivait de H
ellam, prix, 50
- 3.—Première Sérénade, de H
Pierrot, prix, 50 cts.
- 4.—Prestissimo, galop de B.
Godard, prix, 50 cts.
- 5.—Jeannette, de G. L'Ange,
prix, 50 cts.
- 6.—La Chanson de Marinette,
chanson, prix, 50 cts.
- 7.—Un Rêve, romance, prix,
50 cts.
- 8.—Je t'aime, chanson, prix,
50 cts.
- 9.—Les Belles Québécoises,
valse, prix, 50 cts.
- 10.—Valse Expressive, de C.
A. Meyer, prix, 50 cts.
- 11.—Le Répertoire des Cafés
Concerts, contenant les 34 chan-
sons suivantes, prix, 25 cts.

Votre petit chien Madame.
Regardez-le passer.
Que les hommes sont laids.
La ballade des agents.
Les cigarières.
A Maison neuve.
V'la les matelots.
En ballade.

La marche des commis-voyageurs.
La bataille de Carillon.
La marche des écrivains.
Les regrets de Mignon.
Le réveil d'un beau jour.
O Canada ! mon pays, mon amour !
O Canada, terre de nos aïeux !
Souvenir d'un vieux militaire.
Les Girondins.
La Marcellaise.
Su' l'pavé.

Les étudiants de Montréal.
Le trottoir en bois.
Encore un petit verre de vin.
Mon camarade.
L'Éclair et la Lorraine.
L'enfant et le polichinelle.
Frou-Frou.
La chanson des peupliers.
Le curé de notre village.
Les Nationaux.
Le Credo du paysan.
La chanson de Marinette.
L'enfant chantant la Marcellaise.
Le petit croquefin.
La Canadienne.

Envoyez 10 cents extra pour payer les
frais de poste, etc. Adressez vos
lettres et commandes à

Pour avoir droit à ces primes
le montant à \$5.25, il suffit
de s'abonner au "Petit Journal"
illustré et musical, paraissant
tous les mois. Le prix d'abonne-
ment est de 50 cents par année.

Albert TURCOTTE,
544 RACHEL, Montréal.

Decisions judiciaires con-
cernant les journaux

1. Toute personne qui retire ré-
gulièrement un journal du bureau
de poste, qu'elle ait souscrit ou
non, que ce journal soit adressé à
son nom ou à celui d'un autre
est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie
un journal est tenue de payer tous
les arrérages qu'elle doit sur son
abonnement, autrement, l'éditeur
peut continuer à le lui envoyer
jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans
ce cas, l'abonné est tenu de don-
ner, en outre, le prix de l'abonne-
ment jusqu'au moment du paie-
ment, qu'il ait retiré ou non le
journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être pour-
suivi pour abonnement dans le
district où le journal se publie,
hors même qu'il demeure à
des centaines de lieues de cet en-
droit.

4. Les tribunaux ont décidé
que le fait de retirer un journal
du bureau de poste, ou de changer
de résidence et de laisser accumu-
ler les numéros à l'ancienne
adresse, constitue une préemption
et une preuve prima facie
intention.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

SANTAL
CAPSULES
MIDY

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.

Intensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les eczémas, les acné,
les boutons, les points
noirs, les taches et
les injections.